Appel à candidature pour le recrutement d'un
Cadre chargé(e) de l'annexe du CRI SM à Tiznit (Contractuel)

Réf : 03/2024

- Vu le dahir 1-19-18 du 7 Joumada II 1440 (13 février 2019) portant promulgation de la loi n° 47.18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement (CRI) et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu le décret n° 2-23-310 du 21 chaoual 1444 (12 mai 2023) modifiant et complétant le décret n° 2-19-67 du 11 chaabane 1440 (17 avril 2019) pris pour l'application de la loi n° 47-18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement (CRI) et création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef du gouvernement n° 24/2012 du 06 Dhul-Hijja 1433 (22 Octobre 2012) relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements et les Entreprises publics ;
- Vu le statut régissant le personnel du Centre Régional d'investissement de la Région Souss Massa ;
- Vu les nécessités de service.

Dans le cadre de l'accompagnement de son développement, le Centre Régional d'Investissement de la région Souss-Massa recrute au titre de l'année 2024 :

- **Cadre chargé(e) de l'annexe du CRI SM à Tiznit(contractuel).**

1) Missions et activités principales :

- **Vos responsabilités en matière d'accompagnement des investisseurs sont :**

➢ Assurer l'accompagnement des porteurs de projets dans la phase pré-création notamment à travers :
- L'assistance pour le montage des Business plans ;
- L'assistance dans les démarches de demandes de financement ;
- L'assistance dans les démarches de demandes des autorisations d'exploitation ;
- L'assistance dans les démarches de création d'entreprises ;
- L'assistance pour le dépôt des dossiers d'investissement via la plateforme CRI-INVEST ;

➢ Assurer l'accompagnement des porteurs de projets dans la phase post-création notamment par :
- La prise en charge des requêtes des TPME en matière de conseil et orientation après la création ;
- L'intermédiation entre les TPME et les institutions concernées par l'acte d'investir au niveau de la province de manière à participer dans la levée des entraves au développement de leurs activités ;

➢ Recueillir et communiquer aux entités concernées et à la hiérarchie, de manière régulière, les données relatives à la création des entreprises au niveau de la province ;

➢ Produire et communiquer aux entités concernées et à la hiérarchie, de manière régulière, les reporting des activités « aide à la pérennisation des TPME » et « Pré-création » ;

➢ Représenter le CRI dans les événements organisés dans le cadre de l'accompagnement des entreprises au niveau de la province.

- **Vos responsabilités en matière d'impulsion et offre territoriale :**

➢ Participer en collaboration avec les parties prenantes à :
- La déclinaison de la stratégie de marketing territorial au niveau de la province ;
- La préparation et l'organisation des événements, des journées d'informations et des ateliers visant la promotion et la valorisation de la province ;
- L'élaboration des campagnes périodiques de promotion au niveau de la province ;

➢ Proposer aux entités concernées et à la hiérarchie, toute mesure :
- Visant la mise en place d'une offre territoriale intégrée et attractive d'investissement ;
- Concernant l'emploi des ressources des Fonds créés pour l'incitation et la promotion des investissements ;

➢ Participer en collaboration avec les parties prenantes à :
- L'identification et le suivi des indicateurs de santé économique et financière des entreprises au niveau des différents secteurs d'activités au niveau de la province ;
- Au développement et suivi du tableau de bord reflétant le climat des affaires dans la province ;
- Elaborer des études pour l'analyse des caractéristiques de la province et recueillir les données en provenance des différentes sources d'informations (bases de données, monographies,...) ;
- La déclinaison territoriale des stratégies sectorielles nationales sur le plan provincial.

➢ Communiquer, de manière régulière, le reporting d'activités au niveau de la province.

2) Compétences requises :

Savoir :
- Techniques d'accueil et d'orientation ;
- Contexte politique, économique et social (régional et national) ;
- Référentiel juridique lié à l'acte d'investir ;
- Démarches de l'investisseur et de l'entrepreneur ;
- Outils et techniques de communication ;
- Techniques de marketing (marketing Mix, marketing territorial,) ;
- Très bon niveau linguistique (Arabe, français et anglais).

Savoir-faire
- Etude et analyse de la faisabilité des projets d'investissement ;
- Sensibilité humaine particulière au métier d'accompagnateur ;
- Compétence en matière d'élaboration de business plans ;
- Animation des réunions ;
- Bonnes capacités d'expression écrite et orale ;
- Application des techniques de veille relatives au domaine ;
- Bonne maitrise de l'outil informatique.

Savoir être :
- Créativité et innovation ;
- Force de proposition ;
- Leadership ;
- Orientation client ;
- Réactivité et autonomie ;
- Sens de l'anticipation.

3) Qualifications requises :

- Diplôme Bac+5, type Université, Ecole d'ingénieur, de commerce, management et gestion des entreprises ;
- Expérience : Minimum 2 ans d'expérience dans une fonction similaire.

4) Dossier de candidature :

✓ **Le dossier de candidature est constitué obligatoirement des pièces suivantes :**

- **Une demande de candidature ;**
- **Curriculum vitae (CV) complet et récent ;**
- **Copies des diplômes obtenus (baccalauréat compris) ;**
- **Une copie de la CIN ;**
- **Attestations de travail justifiant l'expérience requise.**

✓ **Le dossier à présenter par chaque candidat est mis dans un pli fermé portant les mentions suivantes :**

- **Le prénom et le nom du candidat ;**
- **La référence du poste : « Réf : 03/2024 » ;**
- **L'intitulé du poste : « Cadre chargé(e) de l'annexe du CRI SM à Tiznit(contractuel) ».**

✓ **Les dossiers de candidature doivent être parvenus au plus tard le** .....19 AVR 2024.....
Au Centre Régional d'Investissement de la Région Souss Massa – Cité founty BP 31333 Agadir

✓ Les dossiers de candidatures incomplets ou parvenus après le délai susmentionné seront rejetés.

✓ Les candidatures envoyées par E-mail ne seront pas acceptées.

✓ La liste des candidats présélectionnés pour passer le concours, le classement final des candidats retenus, ainsi que la liste d'attente seront publiés au fur et à mesure sur le site web : www.emploi-public.ma

- N.B : il est à signaler que :

✓ **Les convocations seront effectuées par E-mail à partir de l'adresse : recrutement@agadirinvest.com et par téléphone. De ce fait, il est obligatoire de mentionner clairement l'adresse mail exacte du candidat et son numéro de téléphone personnel sur son CV et sur sa demande de candidature.**

Signé :

01 AVR 2024

La Directrice Générale du Centre Régional d'Investissement Souss Massa P.I

Signée: Kenza GASSIB